

AVIS AU PUBLIC

PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉGRANT UN ÉQUIPEMENT DE REGROUPEMENT DE GENDARMERIE SECTEUR PÉ D'ESTÈBE – BELLE ENSEIGNE

COMMUNES DE CUGNAUX & VILLENEUVE TOLOSANE

Conformément aux articles L.122-1-1 et R.122-11 du Code de l'Environnement, et en application de la délibération du Conseil de la Métropole du 14 février 2019, Toulouse Métropole met à disposition du public :

- un dossier comprenant l'étude d'impact
- l'avis de l'autorité environnementale

Des registres sont également mis à disposition pour recueillir les observations du public.

Ces documents sont consultables du jeudi 6 juin 2019 au lundi 24 juin 2019 inclus, aux horaires habituels d'ouverture au public :

- **à la Mairie de Villeneuve-Tolosane**, 4 rue de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h
Le samedi : 9h – 12h
- **au service urbanisme de la Mairie de Cugnaux**, 1 rue Vincent Auriol
Le lundi : 9h – 12h30
Le mardi : 9h – 12h30 et 13h30 – 18h
Le mercredi : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h
Le jeudi : 13h30 – 17h
Le vendredi : 9h – 12h30
- **au siège de Toulouse Métropole**, 6 rue René Leduc
Du lundi au vendredi : 8h – 18h (s'adresser à l'accueil)

L'avis de l'autorité environnementale sera également mis en ligne sur le site internet de Toulouse Métropole, dans la rubrique actualité :
<https://www.toulouse-metropole.fr/actualites>,
du jeudi 6 juin 2019 au lundi 24 juin 2019 inclus.